

Paris, le 11 décembre 2020

Ostrum Asset Management renforce sa politique de sortie du secteur charbon

Ostrum Asset Management (Ostrum AM), un affilié de Natixis Investment Managers met à jour sa politique de sortie du secteur charbon et détaille ses engagements pour les années à venir.

Consciente de l'urgence climatique et de sa responsabilité en tant qu'investisseur de premier plan, Ostrum Asset Management renforce sa stratégie de sortie du secteur charbon et annonce sa volonté de réduire son exposition charbon à zéro d'ici 2030 pour l'OCDE et 2040 pour les pays hors OCDE.

Après la mise en place de sa première politique d'exclusion charbon dès 2018 renforcée en 2019, Ostrum Asset Management accentue aujourd'hui sa stratégie en prenant de nouvelles mesures et en l'appliquant, selon un calendrier défini, à l'ensemble des fonds ouverts¹ qu'elle gère et à tous ses mandats et fonds dédiés (sauf indication contraire de ses clients) :

1. **Ostrum AM n'investira plus dans les entreprises qui développent de nouveaux projets charbon.** Cette politique sera mise en œuvre au 1^{er} janvier 2021 pour les investissements, et avec un délai de 6 mois, dans des conditions normales de marché, pour les désinvestissements du capital des entreprises concernées.
2. **Ostrum AM n'investira plus dans les entreprises qui n'auront pas défini, en 2021, un plan de sortie du charbon en ligne avec les accords de Paris.** Les entreprises qui n'auraient pas déjà de plan de sortie dès 2020 seront averties de ce délai par le biais de la politique d'engagement individuel d'Ostrum AM. L'arrêt des investissements se fera à partir du 1^{er} janvier 2022, avec un délai de 6 mois prévu pour les sorties de stocks et dans des conditions normales de marché. Cet élément est donc un axe d'engagement et de dialogue fort qu'Ostrum AM entend mener avec les entreprises.
3. **Ostrum AM n'investit plus depuis juin 2019, (avec un désinvestissement définitif d'ici juin 2021) dans les entreprises qui tirent plus de 25% de leurs revenus du charbon.** Ce seuil d'exclusion sera par ailleurs revu d'ici fin 2021.
4. **Les émetteurs charbon qui ne seraient pas écartés avec les critères précédents seront exclus à partir du 1^{er} janvier 2021 s'ils dépassent les autres seuils mis en place par la GCEL (Global Coal Exit List)² 2019 (avec un désinvestissement en 6 mois)³.**

Cette politique n'est pas figée et Ostrum AM adaptera ces seuils d'exclusion dans le temps. Elle s'inscrit dans la continuité de l'engagement de la Place de Paris sur la sortie du charbon et de celui de ses deux groupes actionnaires, Natixis et La Banque Postale.

Société engagée auprès de ses clients et dans son écosystème, Ostrum AM a participé récemment à la réalisation du livre blanc sur la sortie du charbon, initiée par l'AFG, qui incite les sociétés de gestion à mettre en place rapidement une politique en ce sens. Par ailleurs, Ostrum AM fournit les indicateurs carbone de ses portefeuilles en adéquation avec les recommandations de la TCFD (Taskforce on Climate-related Financial Disclosures) et a

développé une méthodologie permettant de montrer l'alignement des portefeuilles avec les scénarios de température du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat).

Nathalie Pistre, Directrice Recherche et ISR d'Ostrum AM, a déclaré : « Le renforcement de notre stratégie de sortie charbon marque aujourd'hui une nouvelle étape dans notre contribution au défi climatique et dans notre démarche de gérant responsable. Nous accompagnons également nos clients dans la mise en place de leur politique climat, tant par des mesures adaptées que par des propositions de gestion leur permettant de démontrer leurs engagements. ».

¹ Sauf exception : pour certains fonds, certaines mesures décrites entreront en vigueur d'ici la fin de l'année 2021.

² La GCEL est une initiative de l'ONG allemande Urgewald qui a constaté les difficultés rencontrées par les investisseurs pour identifier leurs investissements liés au charbon. Le GCEL fournit des informations sur la part des revenus de 2300 sociétés issus du charbon, la part de la production de charbon, la capacité de charbon installée et la production annuelle de charbon. La liste identifiant les entreprises-mères et les filiales concernées est disponible en ligne : <https://coalexit.org>.

³ Des exceptions pourraient être envisagées si une analyse approfondie de l'entreprise permet de montrer un engagement fort dans un scénario de sortie crédible.

À propos de Ostrum Asset Management

Ostrum Asset Management a pour mission de prolonger les engagements de ses clients par l'investissement et de contribuer, à leurs côtés, à assurer les projets de vie, la santé et la retraite des citoyens européens.

Parmi les leaders européens¹ de la gestion institutionnelle, Ostrum Asset Management accompagne ses clients opérant avec des contraintes de passif, en leur proposant une offre duale : la gestion d'actifs, avec son expertise reconnue en gestion obligataire et en gestion assurantielle (actions et obligations) ; la prestation de services dédiés à l'investissement, avec une plateforme technologique de pointe.

Acteur engagé de longue date dans l'investissement responsable², Ostrum Asset Management gère

430 Mds€ d'encours³ pour le compte de grands clients institutionnels (assureurs, fonds de pension, mutuelles, entreprises) et administre 590 Mds€ d'encours³ pour le compte d'investisseurs professionnels, opérant dans le monde entier et sur tous types d'actifs.

Ostrum Asset Management est un affilié de Natixis Investment Managers.

1. IPE Top 500 Asset Managers 2020 a classé Ostrum AM, au 77^e rang des plus importants gestionnaires d'actifs au 31/12/2019. Les références à un classement ne préjugent pas des résultats futurs de la société de gestion.
2. Ostrum AM est une des premières sociétés de gestion françaises signataire des PRI en 2008. En savoir plus : www.unpri.org.
3. Source : Ostrum Asset Management, données consolidées à fin septembre 2020. Les encours administrés incluent les encours d'Ostrum AM. Les prestations de services pour un client donné peuvent porter sur certains services uniquement.

www.ostrum.com



À propos de Natixis Investment Managers

Natixis Investment Managers accompagne les investisseurs dans la construction de portefeuilles en offrant une gamme de solutions adaptées. Riches des expertises de plus de 20 sociétés de gestion à travers le monde, nous proposons l'approche Active Thinking® pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs quelles que soient les conditions de marché. Natixis Investment Managers figure parmi les plus grands acteurs mondiaux des sociétés de gestion 1 (€910.0 Mds d'euros sous gestion²). Natixis Investment Managers regroupe l'ensemble des entités de gestion et de distribution affiliées à Natixis Distribution, L. P. et Natixis Investment Managers S. A. Natixis Investment Managers, dont le siège social est situé à Paris et à Boston, est une filiale de Natixis. Cotée à la Bourse de Paris, Natixis est une filiale de BPCE, le deuxième groupe bancaire en France.

Provided by Natixis Investment Managers International – a portfolio management company authorized by the Autorité des Marchés Financiers (French Financial Markets Authority - AMF) under no. GP 90-009, and a public limited company (société anonyme) registered in the Paris Trade and Companies Register under no. 329 450 738. Registered office: 43, avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris.

1 – Cerulli Quantitative Update : Global Markets 2019 a classé Natixis Investment Managers (anciennement Natixis Global Asset Management) 17^e plus grande société de gestion au monde, sur la base des actifs sous gestion au 31 décembre 2018.2 – Valeur nette des actifs au 30 septembre 2020. Les actifs sous gestion (AUM) peuvent comprendre des actifs pour lesquels des services non réglementaires dits « non-regulatory AUM services » proposés. Cela désigne notamment les actifs ne correspondant pas à la définition de « regulatory AUM » énoncée par la SEB dans son Formulaire ADV, Partie 1.

Contacts Presse

OSTRUM ASSET MANAGEMENT

Fanny Galène Biard – fanny.galene@ostrum.com - Tél : +33 (0) 1 78 40 84 54

SHAN

Alexandre Daudin – alexandre.daudin@shan.fr – Tél : +33 (0) 1 44 50 51 76

Cloé Hanus– cloe.hanus@shan.fr – Tél : +33 (0) 1 42 86 82 47